



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du vendredi 10 juillet 2020 (19h)

Publié le 13/07/2020

Date convocation : 3 juillet 2020

Présents ou représentés : 23

L'an deux mille vingt et le vendredi dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire.

Yvon BONZI, Rino BENELLI, Hervé BRAHIC, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Charly MARTIN Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Stéphanie MENEGHINI, Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Dominique PASQUIER, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT

Pouvoirs : Corinne CAPEL à Madeleine MARTINEZ, Mireille BOUCHE à Régine PESENTI, Alain CLEMENT à Luc VEYRAT

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

1) ELECTION DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devait élire 7 délégués et 4 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté le dépôt d'une liste de candidats.

Il est procédé à l'élection.

Est élue avec 23 voix la liste de M. BONZI Yvon composée de 7 délégués et 4 suppléants :
BONZI Yvon / VEYRAT Luc / PESENTI Régine / BENELLI Rino / MARTINEZ Madeleine / DUSSAUD Michel / BOUCHE Mireille / BRAHIC Hervé / VELAY Josette / CLEMENT Alain / SZUBA Annie

La séance est levée à 19 heures 25

Le Maire,
Yvon BONZI

